

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2023

**Décisions modificatives :** Monsieur le Maire présente les différentes décisions modificatives à approuver afin de régulariser des écritures comptables de fin d'année. Après délibération, les décisions modificatives sont approuvées.

**Rapport Social Unique 2022 :** Le Conseil Municipal approuve le bilan social unique présenté et autorise Mr le Maire à le publier.

**Aménagement du stade de football – Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL :** Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel du projet pour l'aménagement du stade de foot et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions afférentes aux organismes concernés.

**Modification du temps de travail hebdomadaire d'un agent à temps complet :** Le Conseil Municipal, après avis favorable du CST, approuve la diminution du nombre d'heures du poste d'agent d'entretien à 30 heures par semaine à compter du 17 novembre 2023 et demande à Mr le Maire de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

**Création d'un poste à temps non complet de 5 heures hebdomadaires :** Pour faire face à la diminution du nombre d'heures du poste d'agent d'entretien, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 5 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Aménagement rond-point Entrée Nord – Enfouissement des réseaux Télécom :** Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet des travaux présenté et décide de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire.

**Création d'un Conseil Municipal des Jeunes :** Le Conseil Municipal décide de créer un Conseil Municipal des Jeunes et approuve la charte présentée.

**Projet modelage Ecole maternelle publique :** Le Conseil Municipal décide d'approuver le devis présenté.

**Zone d'accélération des énergies renouvelables :** Le Conseil Municipal approuve le zonage où les installations photovoltaïques pourront être installées en priorité.

**Création d'un budget annexe Ilot de revitalisation 59 rue Saint Pierre :** Le Conseil Municipal approuve la création d'un budget annexe pour l'opération Ilot de revitalisation du 59 rue Saint Pierre.

**Approbation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :** Le Conseil Municipal approuve le DICRIM présenté et demande à Monsieur le Maire de bien vouloir le diffuser.

**Modification de la grille de tarification sociale pour la restauration scolaire – 2024 :** Le Conseil Municipal décide d'appliquer la hausse du prix d'achat des repas aux tarifs de la cantine.

**Règlement du service public communal de l'eau potable :** Le Conseil Municipal approuve les modifications à inclure dans le règlement du Service Public Communal de l'eau qui sera envoyé à l'ensemble des abonnés début 2024.

**Vente de pierres de construction :** Le Conseil Municipal approuve la vente d'un lot de pierres.

**Vente divers biens mobiliers :** Le Conseil Municipal approuve les offres présentées pour le Camion IVECO, les barrières de contention et la bascule de pesage.

**Mission d'assistance pour le lancement d'une opération de renouvellement urbain portant sur l'îlot de la Conque et l'îlot Pradier :** Le Conseil Municipal décide de confier à l'Agence d'Ingénierie des territoires de Haute-Loire une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement urbain de l'îlot de la Conque et autorise Mr le Maire à la signer.

**Aménagement entrée nord – Approbation estimatif lot 2 et 3 – stade APD :** Le Conseil Municipal approuve l'estimatif présenté.

Prochain Conseil Municipal le 21 décembre 2023 à 20 heures.